

Formation conduite d'un véhicule léger Permis B



Auto-école / Eco-Conduite / Mobilité de transition

Association Solidarité Action

Auto-école Sociale et Solidaire : Cerdagne, Capcir, Conflent

Place Oliva, 66800 Saillagouse - Tel : 06 88 24 46 83

solidarite-action.fr - solidariteaction66@gmail.com

SIRET : 888206984000 13 - N°Agrément : 1 21 066 0002 0

2022 / 2023

FORMATION

Conduite d'un véhicule léger (Permis B)

Public Concerné : Tout public (age minimum 18 ans)

Pré-Requis : Si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau (ASSR2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR).

Si vous avez moins de 25 ans, vous devez être en règle avec les obligations de recensement.

Si vous avez un problème de santé, vous devez passer un contrôle médical devant un médecin agréé avant de demander le permis de conduire

Objectifs :

- Respect des dispositions du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants
- Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule
- Capacité à assurer sa propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route
- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée
- Connaissance des notions élémentaires des premiers secours
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers

Pré-Requis :

- Respect des dispositions du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants
- Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule
- Capacité à assurer sa propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route
- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée
- Connaissance des notions élémentaires des premiers secours
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers

Documents nécessaires :

Les documents nécessaires à la création de votre dossier sont

:Photocopie de la pièce d'identité/carte de séjour ou document de circulation recto-verso

- Photocopie de la pièce d'identité/carte de séjour ou document de circulation recto-verso du responsable élève mineur
- Photocopie de la journée d'appel
- e-photos d'identité agréées ANTS avec la signature numérisée
- Pour les élèves nés à partir du 01/01/1988, une photocopie de l'ASSR 2ème niveau
- Justificatif de domicile (facture d'électricité,...)
- Carte d'identité de l'hébergeant
- Attestation d'hébergement

Durée de la formation : A définir

Horaires :

Cours théorique 9h00 - 12h00

Conduite 14 h - 17h

Personne à contacter :

Bernard Rosell

Formateur, responsable de la formation de
l'auto-école sociale

Association Solidarité Action

Place Oliva, 66800 Saillagouse

Tel : 06 88 24 46 83

solidariteaction66@gmail.com

Date : De Septembre à Juin

Lieu de Formation :

Association Solidarité Action

Place Oliva, 66800 Saillagouse

Tel : 06 88 24 46 83

Coût : Consulter notre politique tarifaire

Association Solidarité Action

Auto-école Sociale et Solidaire : Cerdagne, Capcir, Conflent

Place Oliva, 66800 Saillagouse - Tel : 06 88 24 46 83

solidarite-action.fr - solidariteaction66@gmail.com

SIRET : 888206984000 13 - N°Agrément : 1 21 066 0002 0